

À retourner avant le **30 juin 2018**

Vous pouvez également effectuer cette inscription en ligne sur le site www.transports.nouvelle-aquitaine.fr dès le 4 juin.

J'adopte une démarche éco-responsable : j'opte pour ma demande de transport 100% en ligne. (Je ne recevrai plus ma demande papier). Si vous cochez OUI merci de bien vouloir vérifier votre adresse mail saisie ci-dessous. Votre option prendra effet pour votre demande de l'année prochaine.

oui non

Élève

Nom :
Prénom :
Rue :
Lieu-dit :
Commune :
Date de naissance :

Représentant légal ou responsable

Nom :
Prénom :
Rue :
Lieu-dit :
Commune :

Merci de vérifier et corriger vos coordonnées email et téléphone

Email :

Tél. domicile : Portable :

Scolarisation 2018/2019

• **ÉTABLISSEMENT** : (Préciser collège, lycée, professionnel, agricole...) **QUALITÉ DE L'ÉLÈVE** : Externe
Nom de l'établissement : Interne
Commune : Demi-pensionnaire

Maternelle/Primaire	Collège	Lycée	
Classe :	Classe :	Enseignement professionnel	Enseignement général et technologique
Si enseignement adapté, préciser : SEGPA <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/>		Classe :	Classe :
Autres scolarités		CAP <input type="checkbox"/> BEP <input type="checkbox"/> BAC PRO <input type="checkbox"/>	Série du BAC :
Études supérieures : <input type="checkbox"/> Apprentissage <input type="checkbox"/>		Spécialité :	Options :
Autres :		Formation agricole : <input type="checkbox"/>

Transport sollicité

Validité :

- année scolaire 2018/2019 ou
 à compter du jusqu'au

Point de montée existant :

(Pour faciliter le traitement de votre dossier, merci d'indiquer le nom de l'arrêt de montée existant) Fait à : le :

Pour les collégiens uniquement

- Je sollicite une carte scolaire
 Je sollicite un pass IZIVA scolaire

Les tarifs et les conditions d'utilisations sont précisés au verso de ce document.

Cadre réservé à l'administration

En signant cette demande, j'accepte le règlement des transports dans les Deux-Sèvres, consultable sur le site [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://www.transports.nouvelle-aquitaine.fr)

Parents Signature :
Assistant familial : MDE DEF
Famille d'accueil
Autres :

Cadre réservé à l'organisateur

Lignes :
Arrêt :
Commune :
Destination :



DOSSIER INSCRIPTION 2018-2019

(À retourner avant le 30 juin 2018)

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine assure la gestion du transport interurbain et scolaire sur l'ensemble du territoire. 225 000 élèves, de la maternelle au lycée, sont ainsi transportés quotidiennement sur les quelque 6500 circuits scolaires de la région.

Première demande ou renouvellement : l'inscription est obligatoire.

Plus simple, plus rapide, plus pratique : **l'inscription en ligne.**

Rdv sur transports.nouvelle-aquitaine.fr du 4 au 30 juin 2018

Si vous ne souhaitez pas vous inscrire en ligne :

Vous pouvez retourner la fiche d'inscription ci-contre, dûment complétée, à l'adresse suivante :

Région Nouvelle-Aquitaine
Service des Transports Routiers de Voyageurs - site de Niort
CS 58880 - 79028 NIORT Cedex

Plus d'infos

Par téléphone :
05 49 06 77 55

Par mail :
deplacements79@nouvelle-aquitaine.fr

ÉLÈVES DE MATERNELLE OU PRIMAIRE : LA CARTE SCOLAIRE

PART RESTANT À VOTRE CHARGE : 100 €

Cette carte permet le déplacement aller et retour mentionné sur le titre de transport les jours scolaires. En présence d'un accompagnateur à bord de l'autocar, la prise en charge ou la dépose de l'enfant peut s'effectuer à un autre arrêt du circuit.

COLLÉGIENS : LA CARTE SCOLAIRE

PART RESTANT À VOTRE CHARGE : 125 €

Cette carte permet l'accès à l'ensemble des lignes de la destination scolaire mentionnée, les jours scolaires du calendrier départemental, et aux heures de scolarité soit avant 9h30 le matin et après 16h le soir ou entre 11h et 14h pour les retours du mercredi.

LYCÉENS, ÉTUDIANTS ET APPRENTIS : LE PASS IZIVA SCOLAIRE. COLLÉGIENS SOUHAITANT L'OPTION IZIVA LIBRE CIRCULATION

PART RESTANT À VOTRE CHARGE : 150 €

Cette carte permet l'accès et la libre circulation sur l'ensemble des lignes du réseau RDS, sauf vers Poitiers et Angoulême, y compris pendant les vacances scolaires et les week-ends. Elle est valable du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019.

D'autres forfaits complètent ce dispositif de prise en charge.

Le règlement précis est consultable sur :

transports.nouvelle-aquitaine.fr

Ces montants peuvent être majorés de 2 € par l'organisateur local au titre des frais de gestion.

De plus, l'ensemble des services est également accessible sans inscription avec :

- Le billet pour 1 zone : 2,50 € (disponible dans tous les cars)
- Le carnet de 10 tickets d'1 zone : 20 € (à réserver chez les transporteurs)
- L'abonnement mensuel : 45 € (à réserver chez les transporteurs).

L'absence de la carte annuelle implique l'application de cette tarification.

ITINÉRAIRES ET POINTS DE MONTÉE EXISTANTS :

Votre demande porte sur des itinéraires existants. Les différents circuits et arrêts vers la destination scolaire de votre enfant sont consultables sur le site internet. Exceptionnellement, et dans le respect du règlement, des demandes d'aménagement, motivées et formulées par écrit **avant le 30 juin 2018** peuvent être étudiées. Bien sûr, vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire auprès de votre organisateur local ou du service des transports du site territorialisé de Niort.



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



RDS
Réseau des Deux-Sèvres